

Jeudi 4 juillet 2019 - Deuxième session (11h30 - 13h30)

Atelier 27b  
Salle : 211

## Mises en scène et objets du don dans le monde musulman : Le cérémonial du don

Cet atelier a pour objectif d'étudier les modalités du don, du cérémonial qui l'accompagne, et des biens qui en font l'objet, dans les mondes orientaux et musulmans plus spécifiquement.

L'anthropologie du don a été bien étudiée pour les sociétés dites traditionnelles par les travaux notoires de Maurice Godelier notamment, mais il nous est apparu que les objets du don qui sont aussi des objets de transfert de savoir comme l'a bien montré Finbarr Barry Flood, devaient susciter une réflexion parallèle.

Aussi, au travers d'une approche interdisciplinaire, en histoire, en histoire de l'art, en littérature et en islamologie, nous réfléchirons aux mises en scène du don, en diverses circonstances, officielles ou privées et aux objets mis en scène et en circulation à cette occasion dans les mondes musulmans de l'Occident à l'Inde afin d'apprécier la valeur économique, artistique, symbolique, et parfois même sémantique des objets donnés.

Cet atelier complète celui sur l'objet du don (atelier 27a), organisé par Aida Alavi (Université Bordeaux Montaigne).

**Responsable : Caiozzo Anna (Université Bordeaux Montaigne, Ausonius)**

Liste des intervenants : Anna Caiozzo, Harith Joshi, Tiziana Leucci, Jean-Michel Mouton, Amina Okada

---

**Jean-Michel Mouton (EPHE, PSL, PROLAC)**

*Rencontres princières et ambassades dans le Proche-Orient des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles : pratique du don et nature des cadeaux échangés*

Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dans le monde musulman proche-oriental sont marqués à la fois par la division des territoires musulmans en petites principautés autonomes et par l'épisode des Croisades. L'époque se caractérise par la multiplication des ambassades et des rencontres princières visant à nouer des alliances, à conclure des trêves ou à valider des investitures. Le banquet, l'accomplissement de gestes et de paroles rituelles sont au cœur de ces rencontres qui sont précédées ou suivies de l'échange de présents qui scellent la paix, le pardon ou l'effacement des dissensions. Cette communication s'attachera à présenter la nature de ces dons, à étudier le moment où ils interviennent dans le déroulement des rencontres et des ambassades et à apprécier leur fonction dans les processus auxquels ils se rattachent.

**Anna Caiozzo (Université Bordeaux Montaigne, Ausonius)**

*Façon de donner dans la culture visuelle des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*

Le don dans les cours princières est peu mis en scène dans les cultures visuelles du monde musulman médiéval. Le geste du don se rattache au protocole instauré par la Perse sassanide et hérité par le monde abbasside, la *khil'a* ou don de vêtements que l'on observe à quelques reprises. Les réceptions d'ambassades sont, quant à elles assez discrètes et exposent parfois aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, quelques objets dont certains célèbres comme le jeu d'échecs. Mais bien sûr, les présents les plus précieux sont les femmes qui sont apportées en gage de paix pour sceller les unions entre empires.

**Harith Joshi (INALCO)**

***La politique de peshkash à la cour moghole***

À la cour des empereurs moghols de l'Inde (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle), il était d'usage pour un individu d'offrir un présent au souverain lors de son audience. Les courtisans devaient eux aussi, à certain moments de l'année, se soumettre à ce rituel, le plus souvent désigné sous le nom de *peshkash*. De nombreux voyageurs européens ayant séjourné en Inde à l'époque moghole ont sévèrement critiqué cette tradition qu'ils considéraient comme une preuve du fonctionnement autocratique et corrompu du régime d'un « despote oriental ». Leurs commentaires engendrèrent une vive polémique parmi les historiens au début du XX<sup>e</sup> siècle. En m'inspirant des chroniques de cour contemporaines, ainsi que des études les plus récentes, j'évoquerai dans mon exposé les aspects symboliques de cette tradition d'offrir des présents, qui dépassent sa dimension purement matérielle.

**Amina Okada (Musée national des arts asiatiques – Guimet)**

***La portée symbolique du don dans l'iconographie impériale moghole***

Les chroniques et les mémoires impériaux sont assez prolixes quant à la nature des présents et des dons faits aux empereurs et aux membres de la famille impériale – en fonction du protocole et des circonstances de la vie de cour. Mais l'examen du vaste corpus de miniatures mogholes – notamment au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle – offre un éclairage parfois plus subtil de ces dons et de leur portée symbolique et montre que le don de certains objets, en des circonstances bien précises, relève pleinement de l'élaboration d'une imagerie impériale – savante et hautement symbolique. La communication s'attachera à évoquer le statut – souvent emblématique – de certains des objets offerts en don dans l'iconographie moghole.

**Tiziana Leucci (CNRS, CEIAS)**

***Donner et 'donner à voir' : modalités de la circulation des objets du don en Inde du Sud***

La présente communication porte sur le rôle joué par le « don » en Inde du Sud, et les objets donnés et reçus en tant qu'élément de circulation entre plusieurs acteurs, ainsi que de sa valeur à la fois symbolique et commerciale (suivant l'analyse classique de Marcel Mauss). Dans ma présentation, j'évoquerai d'abord les diverses règles et modalités concernant la circulation et le stockage des objets donnés et à donner. Ensuite, je montrerai à travers une analyse ethno-historique comment l'objet de la donation est révélateur du statut socio-religieux du donateur ainsi que de celui à qui le don est destiné. J'aborderai enfin le résultat de cette transaction, et le mérite et le prestige que cette circulation apporte à l'objet donné, au donateur comme au récipiendaire de ce don. Par cette dimension performative, j'insisterai sur l'importance de la « visibilité » du don en tant qu'acte et objet matériel, qui passait jadis notamment par l'inscription sur les murs des temples de certaines donations, afin que ces actes restent gravés « éternellement » dans la pierre et dans la mémoire collective, bien longtemps après la date historique de la transaction.